



A.D.S.P.F

132 Avenue Franklin Roosevelt – le Carnot - 69500 BRON

☎ 04 72 33 09 85

secretariat-adspf@orange.fr

Site Web : www.adspf.fr

MAJ 06-2026

SEMINAIRE DE PERFECTIONNEMENT

Niveau 2 - formation à la thérapie familiale psychanalytique

SEMINAIRE GENEALOGIE ET THERAPIE FAMILIALE PSYCHANALYTIQUE

Programme 2026

PRE-REQUIS

Psychologues ou médecins psychiatres ou autres, engagés dans la formation de thérapeutes familiaux niveau 2 : « formation clinique à la thérapie familiale psychanalytique », après avoir effectué le niveau 1 « formation théorique à la thérapie familiale psychanalytique ».

OBJECTIF

« Et enfin, n'oublions pas qu'à travers les familles qui attendent notre aide, c'est toujours aussi notre famille qu'inconsciemment nous réparons (A. Ruffiot, 1982). La rencontre avec les familles nous confronte à notre généalogie ; ce séminaire propose à chacun des participants une réflexion sur l'organisation et l'histoire généalogique de sa famille. Nous envisagerons la manière dont peut être utilisé le dessin de l'arbre généalogique au cours du processus thérapeutique familial.

Objectif opérationnel – pratiques ciblées

- *témoigner de son histoire avec une distance suffisante*

DEROULEMENT ET CONTENU

La première demi-journée sera consacrée à l'étude de l'arbre généalogique :

- les symboles
- la représentation des liens familiaux

- son utilisation dans le séminaire.

A l'issue de ce premier travail, il sera demandé à chaque participant de construire l'arbre généalogique de sa propre famille ; le temps nécessaire sera laissé à chaque participant afin qu'il puisse effectuer dans le calme cette tâche ô combien génératrice de souvenirs et d'émotions. Les deuxième et troisième demi-journées seront consacrées à l'exposition de l'arbre et de l'histoire narrative de la famille devant le groupe des participants au séminaire. L'accent sera mis sur les ponts et les liens que cette histoire familiale entretient avec le contre-transfert lors de la rencontre thérapeutique avec les familles lors des co-thérapies.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Sera mis à la disposition des participants aux séminaires :

- tableau blanc permettant le dessin de l'arbre généalogique personnel devant le groupe.

METHODES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire et le formateur à chaque journée de formation.

Un bilan de la formation est effectué en groupe à l'issue de la formation. Le stagiaire a la possibilité de solliciter la responsable des formations pour un entretien pour évaluer sa capacité à utiliser dans sa pratique professionnelle les apports dispensés dans ce séminaire de perfectionnement.

Sanction : validation du séminaire.

Une attestation de formation et une attestation de présence sont délivrées au stagiaire.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Une session de 12 heures un vendredi toute la journée suivi du samedi matin.

Dates : 12 et 13/06/2016

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS & sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions (groupe de 8 à 15 stagiaires).

1 sessions de 12 heures soit 12 heures de formation



Horaires :

- 1^{er} jour : 8h30 à 12h30 et 14h à 18h
- 2^{ème} jour : 9h à 13h

Lieu : siège social de l'ADSPF 132 Avenue Franklin Roosevelt 69500 BRON ou autres lieux en région lyonnaise si demande spécifique PMR.

COUT

Financement personnel 360 Euros pour 12 heures de formation (tarif 2026 – le tarif appliqué est celui du jour de la signature du contrat de formation professionnelle).

Financement institutionnel 480 Euros pour 12 heures de formation (tarif 2026 – le tarif appliqué est celui du jour de la signature de la convention de formation professionnelle).

INTERVENANTE

- Nicole TALIANA, thérapeute familiale psychanalytique ADTFA, formatrice agréée par l'ADSPF

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles toute l'année, au plus tard 15 jours avant le début de la formation et dans la limite des places disponibles, en vous renseignant auprès du secrétariat.

CADRE RESPONSABLE DE CETTE FORMATION – REFERENT PEDAGOGIQUE

Flavie SIBONI 06 70 46 27 41

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, s'adresser au secrétariat adspf@adspf.fr